



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

LE PACTE DE REFONDATION DES URGENCES D'AGNÈS BUZIN

Encore de la poudre aux yeux !

Alors que la grève se poursuit dans les services d'urgence du pays, Agnès Buzyn a dévoilé lundi 9 septembre 2019 son « pacte de refondation des urgences ». Selon le Collectif Inter-Urgences, la grève, débutée au mois de mars 2019, ne touchait pas moins de 249 services d'urgences le 10 septembre 2019.

Les revendications des personnels sont principalement axées autour de :

- la revalorisation des salaires des paramédicaux (+300 euros nets/mois) ;
- l'augmentation des effectifs paramédicaux ;
- l'arrêt de la fermeture des lits dans les services spécialisés et la réouverture de plus de lits d'hospitalisation.

C'est dans ce contexte que, le 9 septembre 2019, la ministre de la Santé entame la phase trois de son « plan Urgences » puisque les deux premières phases en juin puis en septembre n'ont pas été suivies des effets escomptés. Autrement dit, la grève persiste, les mesures annoncées n'ont pas permis d'enrayer le mouvement de contestation des soignants et de pallier aux dysfonctionnements avérés dans les services d'urgence.

Ainsi, le gouvernement ne prévoit pas de capacités supplémentaires et mise, une fois de plus, sur la réorganisation de l'offre de soins sur le terrain.

Agnès Buzyn propose donc des alternatives à la prise en charge des urgences sans apporter de réponses satisfaisantes aux réelles problématiques impactant l'ensemble du système de santé. Les 750 millions d'euros débloqués pour sortir de la crise des urgences prouvent d'ailleurs que le gouvernement n'a pas pris la juste mesure des enjeux tant la somme est dérisoire comparée aux réels besoins de notre système de santé qui, eux, se chiffrent en milliards d'euros !

Le Service universel d'Accès aux Soins, les maisons médicales de garde, l'admission directe des personnes âgées dans les services spécialisés ou encore les protocoles de coopération sont autant de mesures incomplètes dont la mise en place ne peut s'accorder avec l'urgence de la situation qui touche, non seulement les urgences, mais notre système de santé en général. Pour preuve, le Collectif Inter-Urgences a voté le 10 septembre 2019 la poursuite de la grève et souhaite même l'étendre à l'ensemble des services hospitaliers. La CGT reste mobilisée avec le personnel gréviste pour porter les revendications des soignants.

Le gouvernement commence légèrement à desserrer les cordons de la bourse dédiée au financement du système de santé. Il reste maintenant à allouer des moyens à la hauteur des enjeux qui se profilent et non pas distribuer des miettes destinées à atténuer les effets d'une succession de lois démantelant progressivement le service public hospitalier et d'une évolution démographique non anticipée. C'est ce que les soignants ont exigé une fois de plus lors de la mobilisation nationale du 11 septembre.

Les moyens pour sortir de cette crise et pérenniser le fonctionnement du système de santé existent bel et bien. Cette situation résulte des choix politiques de nos dirigeants qui persistent à considérer la santé de la population comme une dépense contrainte et non comme un investissement.

Montreuil, le 12 septembre 2019